

Des années de lutte furent nécessaires pour conquérir le congé légal pour les travailleurs.

Dans certains milieux, on avait la conviction qu'un nouveau besoin avait été provoqué artificiellement. Des remarques de ce genre ont été faites à chaque progrès social.

La technique et les nouvelles ressources d'énergie font que ce qui paraissait un rêve irréalisable il y a quelques années est une réalité actuellement. Ces progrès vont de pair avec une accélération du rythme de la production, avec une vie agitée et tendue, qui exigent une détente à tous points de vue, que seule une ambiance totalement différente de celle de notre vie journalière peut procurer.

Un repos annuel de plusieurs jours consécutifs permettant de connaître de nouveaux horizons, de prendre contact avec de nouveaux milieux, de nouvelles habitudes et de connaître de nouvelles distractions, est devenu une nécessité absolue pour l'équilibre de la vie moderne. Le travailleur a, lui aussi, droit à cette détente.

Un premier pas fut fait en 1936. Une loi accordant les congés payés aux travailleurs fut votée.

Mais il ne suffit pas de voter une excellente loi, encore faut-il que la famille ouvrière puisse en profiter et prendre des vacances dans des conditions favorables, à des prix raisonnables.

La loi accordant le droit aux vacances concerne environ 1 million 800 mille personnes. En y ajoutant les membres de leurs familles, cela signifie qu'il y a en Belgique 3 millions de candidats touristes.

Tous ne sont pas partis, dès la première année, en vacances. Toutefois, leur nombre s'accroît d'année en année à un rythme accéléré.

L'insuffisance de logements pour le tourisme social devient pressante. La multiplication des maisons de vacances ne peut apporter de solution, leur capacité de logement est trop minime. A cela s'ajoute qu'elles sont installées, très souvent, dans de vieux châteaux ou hôtels, dont l'apparat fané donne l'impression qu'on a essayé de faire, pour l'ouvrier, un costume du dimanche en le découpant dans un smoking usé.

Il s'agit d'un problème de grand nombre qui ne peut être résolu que par de grands moyens et des initiatives hardies.

Des centres de vacances, de véritables villages et villes de vacances sont seuls en mesure de résoudre le problème.

Achille Van Acker, ministre des Communications, fit voter, en 1948, des crédits budgétaires, pour subventionner les organismes qui construisent des centres de vacances.

Edouard Anseele amplifia cette politique en triplant ces crédits.

Ces subventions nous ont été d'une très grande aide pour construire le „Blekkaard”.

Notre association est fière d'offrir ce centre de vacances, conçu d'une façon moderne, simple et avec un maximum de confort, aux familles ouvrières, pour y passer des vacances vraiment dignes de ce nom.

